

Conseil d'Administration du 8 juillet 2011

Commission des finances du 23 juin 2011

DBM 2

Table des matières

<u>Conseil d'Administration du 8 juillet 2011.....</u>	<u>I</u>
<u>1) Evolutions de la masse salariale.....</u>	<u>2</u>
<u>a) Les décisions nationales.....</u>	<u>2</u>
1. Eléments entrés en vigueur en 2010 ayant une incidence sur 2011	2
2. Eléments entrés en vigueur à compter de l'année 2011	2
<u>b) Des mesures à l'initiative de l'établissement.....</u>	<u>3</u>
<u>2) Dépenses ponctuelles et variables.....</u>	<u>3</u>
Tableau 1 de prévision de la masse salariale.....	5
Tableau 2 masse salariale en ETPT.....	6
Tableau 3 réactualisation du budget 2011.....	7

La Direction des Affaires Financières du ministère a communiqué en avril dernier la dotation initiale définitive 2011 concernant le transfert de la masse salariale (ex-titre 2).

Lors de l'élaboration du budget primitif 2011 en novembre 2010, le montant de la dotation provisoire 2011 s'élevait à 137,441 millions d'euros. Le socle définitif, basé sur la consommation définitive effectivement constatée et complétée par des éléments qui ont fait l'objet d'échanges avec le ministère au cours de ce premier trimestre 2011, notamment le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), s'élève à 142,205 millions d'euros.

En conséquence, il convient dès lors de réévaluer le montant global de la masse salariale budgétée en 2011 au regard de cette dotation actualisée mais également de la consommation des crédits réalisée de janvier à mai 2011 et des mesures qui doivent être prises en compte dans les évolutions attendues pour le reste de l'année 2011.

1) Evolutions de la masse salariale.

Outre les Entrées et Sorties prévisionnelles de personnels tout au long de l'année 2011 ainsi que les évolutions de grade et d'échelon (GVT), des éléments de portée nationale ou d'établissement peuvent avoir une incidence sur la masse salariale 2011

a) Les décisions nationales

1. Eléments entrés en vigueur en 2010 ayant une incidence sur 2011

- Extension en Année Pleine (EAP) de la hausse de 0,5% de la valeur du point d'indice à compter du 01/07/2010,
- EAP des modifications de la structure des emplois (transformations au 01/09/2010),
- Mise en œuvre des modifications de la réglementation relative au remboursement des frais de transport Domicile-Travail à compter du 01/09/2010 (augmentation du plafond, diversification des titres remboursables).

2. Eléments entrés en vigueur à compter de l'année 2011

- Augmentation des taux de cotisation patronale de la Pension civile des fonctionnaires (passage de 62,47% à 65,72%) au 01/01/2011,
- Augmentation de la cotisation patronale Versement Transport (passage de 1,8% à 2%),

- Réévaluation du SMIC et par ricochet de l'indice minimum de la fonction publique au 01/01/2011,
- Mise en œuvre de mesures catégorielles : régime RCE des primes d'administration, inscription des SAENES dans le Nouvel Espace Indiciaire, mesure prévisionnelle identique en faveur des catégories B des filières ITRF et Bibliothèques,
- Prise en charge du fait des RCE des versements du Capital-Décès et du remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques liés aux accidents de service, maladies professionnelles et aux expertises du Comité Médical (pour CLM-CLD par exemple).

b) Des mesures à l'initiative de l'établissement

- Modifications de la structure des emplois : compte tenu des passages par listes d'aptitude au 01/01/2011 et aux transformations d'emplois au 01/09/2011 liées à la campagne interne 2011,
- Non pourvoi des postes gagés libérés (par départs ou bascules sur emplois relevant de l'ex-Titre 2) en cours d'année 2011,
- Politique de revalorisation des taux moyens des primes des personnels BIATOS présentée au CTP du 23 juin 2011,
- Mise en œuvre du référentiel Enseignants prévoyant la création de responsabilités administratives, pédagogiques et de recherche,
- Suppression corrélative de la majorité des Primes de Charge Administrative et de l'ensemble des Primes de Responsabilités Pédagogiques,
- Barème pour le versement de l'Indemnité de Départ Volontaire en cas de démission de la fonction publique présenté au CTP de juillet,
- Politique vigilante en matière de recrutement d'agents non titulaires.

2) Dépenses ponctuelles et variables

Enfin, d'autres autres dépenses ont été évaluées et ajoutées telles que les cours complémentaires, les vacances administratives et techniques y compris les contrats étudiants, les indemnités diverses et les prestations à caractère social, ainsi qu'une faible marge de manœuvre permettant d'établir au total un besoin en crédits de personnel de **175 549 167euros**.

Le tableau 1 donne la prévision de la masse salariale pour l'année, avec une période constatée de janvier à mai et une période prévisionnelle de juin à décembre.

Tableau 3 réactualisation du budget 2011

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL							
	BP	DBM1 et DBM2	opt de résultat prévisionnel après DBM		BP	DBM1 et DBM2	opt de résultat prévisionnel après DBM
DEPENSES	n			RECETTES	n		
Personnel	171 106 326	5 442 841,00	176 549 167	Subventions Etat	179 514 633	4 878 911,00	184 393 544,00
Fonctionnement	61 329 016	563 301,58	61 892 318	ressources fiscales			
				Autres subventions	9 021 591	266 515,54	9 288 106,54
				Autres ressources	46 375 705	941 709,04	47 317 414,04
TOTAL DES DEPENSES (1)	232 435 342	6 006 142,58	238 441 484,58	TOTAL DES RECETTES (2)	234 911 929	6 087 135,58	240 999 064,58
Résultat prévisionnel bénéfice (3= 2- 1)			2 557 580	Résultat prévisionnel perte (4=1-2)			
TOTAL EQUILIBRE (1+3=2+4)	232 435 342,00	6 006 142,58	240 999 064,58	TOTAL EQUILIBRE (1+3=2+4)	234 911 929,00	6 087 135,58	240 999 064,58
TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE							
	BP	DBM1 et DBM2	tab financement abrégé après DBM		BP	DBM1 et DBM2	tab financement abrégé après DBM
EMPLOIS	n			RESSOURCES	n		
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement			8 691 045
Investissements	9 733 635	1 417 669,27	11 151 304	Subvention d'investissement Etat	2 584 000	-570 000,00	2 014 000
				Autres subvention d'investissement			
				Autre ressources			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	9 733 635	1 417 669,27	11 151 304	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 584 000	-570 000,00	10 705 045
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7=6-5)				PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8=6-5)			446 259